

**L'Echo, 30-31 mai 2015, p. 8**

# L'Echo

## À Bruxelles, la fièvre hospitalière

### le résumé

Coup sur coup cette semaine, les hôpitaux Érasme et Saint-Luc ont annoncé de vastes projets immobiliers. D'autres grands chantiers sont en cours et tout juste terminés. Comment expliquer cette inflation dans un contexte d'économies dans les soins de santé? "L'Echo" fait le point.

#### 1

Ces investissements correspondent-ils à une évolution "normale"?

Ces investissements colossaux annoncés par Érasme et Saint-Luc sont essentiellement du remplacement de capacités existantes qui datent des années 70. Tout comme au Chirec d'ailleurs, où les nouvelles installations sont déjà en cours de construction. "Les infrastructures actuelles sont amorties et obsolètes. Or en matière d'hôpitaux, il est souvent plus indiqué de construire du neuf que de rénover de l'ancien, surtout lorsqu'il s'agit de quartiers opératoires", indique Yves Smeets, directeur général de l'ASBL Santhea, qui représente une grande partie des hôpitaux en Wallonie et à Bruxelles. D'autres hôpitaux bruxellois, comme St-Pierre, St-Jean ou Brugmann, ont terminé leurs rénovations.

#### 2

D'où vient l'argent?

Les surfaces hospitalières sont subsidiées à 100% par les autorités publiques. Jusqu'à il y a peu, la charge était partagée entre le Fédéral et les entités fédérées. À partir du 1er janvier 2016, suite à la sixième réforme de l'État, ces investissements seront entièrement supportés par les Communautés et Régions. Concrètement, l'hôpital emprunte le budget auprès d'une institution financière. Après quoi, les autorités subsidiaires fourniront de quoi rembourser pendant 33 ans.

Selon Jean Hermesse (Mutualités chrétiennes), "Érasme et Saint-Luc étant des hôpitaux académiques, c'est donc à la Communauté qu'il revient de les financer. Or les moyens de la Communauté sont limités. Il faudrait sans doute un arrangement avec la Région bruxelloise." Jean Hermesse pose aussi une question de légitimité: "Est-il normal d'injecter de l'argent public dans le nouvel hôpital du Chirec, qui se vante d'offrir 50% de chambres individuelles et de pratiquer des honoraires de 300%?"

#### 3

Y a-t-il un jeu de concurrence entre hôpitaux?

Les institutions hospitalières se livrent une concurrence acharnée, ne serait-ce qu'en termes de visibilité. "L'annonce mercredi dernier par les cliniques Saint-Luc de leurs nouveaux projets d'investissements est essentiellement une réaction à la présentation la veille du nouveau campus Érasme. Car à notre connaissance, le projet Saint-Luc est loin d'être aussi avancé que celui d'Érasme", observe Yves Smeets (Santhea). Aucun dossier n'aurait jusqu'ici été déposé par Saint-Luc auprès des autorités subsidiaires.

#### 4

N'y a-t-il pas un risque de surabondance de l'offre en termes de lits?

Vu la croissance de la population bruxelloise, il semble logique de vouloir augmenter les capacités hospitalières. D'autant que la tendance est également à une augmentation du nombre de traitements en milieu hospitalier. "Dans les maternités, on manque un peu de place, d'où des séjours de plus en plus courts", fait remarquer Yves Smeets. Et pourtant, avec ces nouveaux investissements, on n'augmente pas les capacités. C'est même plutôt vers une baisse du nombre de lits que l'on s'oriente. Par contre, la demande pour les chambres doubles a fortement augmenté, là où dans les années 70, les chambres à 4 ou 6 lits étaient les plus courantes.

D'après Jean Hermesse, "on a beaucoup réduit les capacités bruxelloises dans les années 90. Ceci étant, avec 7 lits pour 1.000 habitants, on reste au-dessus de la moyenne nationale qui est de 4 pour 1.000. Et ce malgré le fait que 15% des admissions à Bruxelles sont des patients venus de Flandre et de Wallonie".

Les projets immobiliers des grands hôpitaux bruxellois se multiplient.

Il s'agit surtout de remplacer une infrastructure vieillotte.

On s'oriente plutôt vers une baisse du nombre de lits.

---

Copyright © L'Echo